

UNE RÉGLEMENTATION À RESPECTER

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR

Pour votre sécurité, ne sortez pas des sentiers balisés. Tenez votre chien en laisse. Ne prélevez aucune espèce végétale ou animale.

La Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches est un site de grande valeur écologique. Elle comporte des pelouses qui abritent une flore exceptionnelle témoin des migrations post-glaciaires, accueillant des insectes que l'on retrouve habituellement plus au sud. Ces habitats et espèces sensibles bénéficient de mesures de protection. Ce lieu constitue également un couloir migratoire privilégié pour les oiseaux, ce qui en fait le plus grand site d'observation du Nord-Est de la France.

En respectant la réglementation, vous participez à la préservation du milieu et des espèces qui y vivent.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS APRÈS DE :

Société d'Histoire Naturelle
du Pays de Montbéliard (SHNPM)
4 rue d'Audincourt 25230 Seloncourt
www.societe-histoire-naturelle-montbeliard.fr/
Tél. 03 81 37 35 24

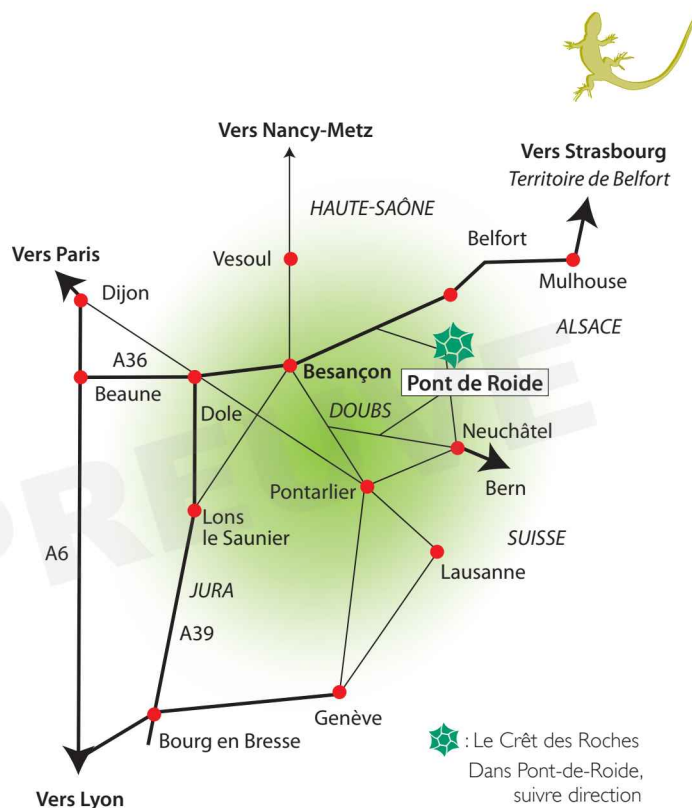
Délibération du Conseil Régional du 19 novembre 2009
classant officiellement la Réserve Naturelle Régionale.



Chiens admis en laisse
Cueillette de fleurs interdite
Feu interdit
Déchets interdits
Circulation interdite à tout véhicule
Camping interdit

La pratique de l'escalade n'est autorisée que sur les voies prévues à cet effet.
(Voir topo-guide disponible à la MPT de Pont de Roide)

POUR REJOINDRE LE CRÊT DES ROCHES



Autorités en charge de la gestion :

Conseil régional
de Bourgogne - Franche-Comté

Avec le soutien financier de :

Conseil régional
de Bourgogne - Franche-Comté
Commune de
Pont de Roide - Vermondans

Crédits photos : Caroline Maffli, Claude Nardin
Conception et impression : SHNPM

Impression sur papier recyclé

UK-Baumann - Pont de Roide



Réserve Naturelle Régionale
DU CRÊT DES ROCHES



www.bourgognefranche-comte.fr



région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

CARTE D'IDENTITÉ

Superficie : 43 hectares
Département : Doubs (25)
Commune : Pont-de-Roide - Vermondans

Historique

- 1996 : Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type I
- 2000 : Classement en Réserve Naturelle Volontaire (RNV)
- 2009 : Intégration du site au réseau Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation (ZSC), au titre de la Directive Faune Flore Habitats (DFFH)
- 2009 : Classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR)

Milieux naturels :

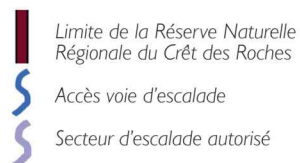
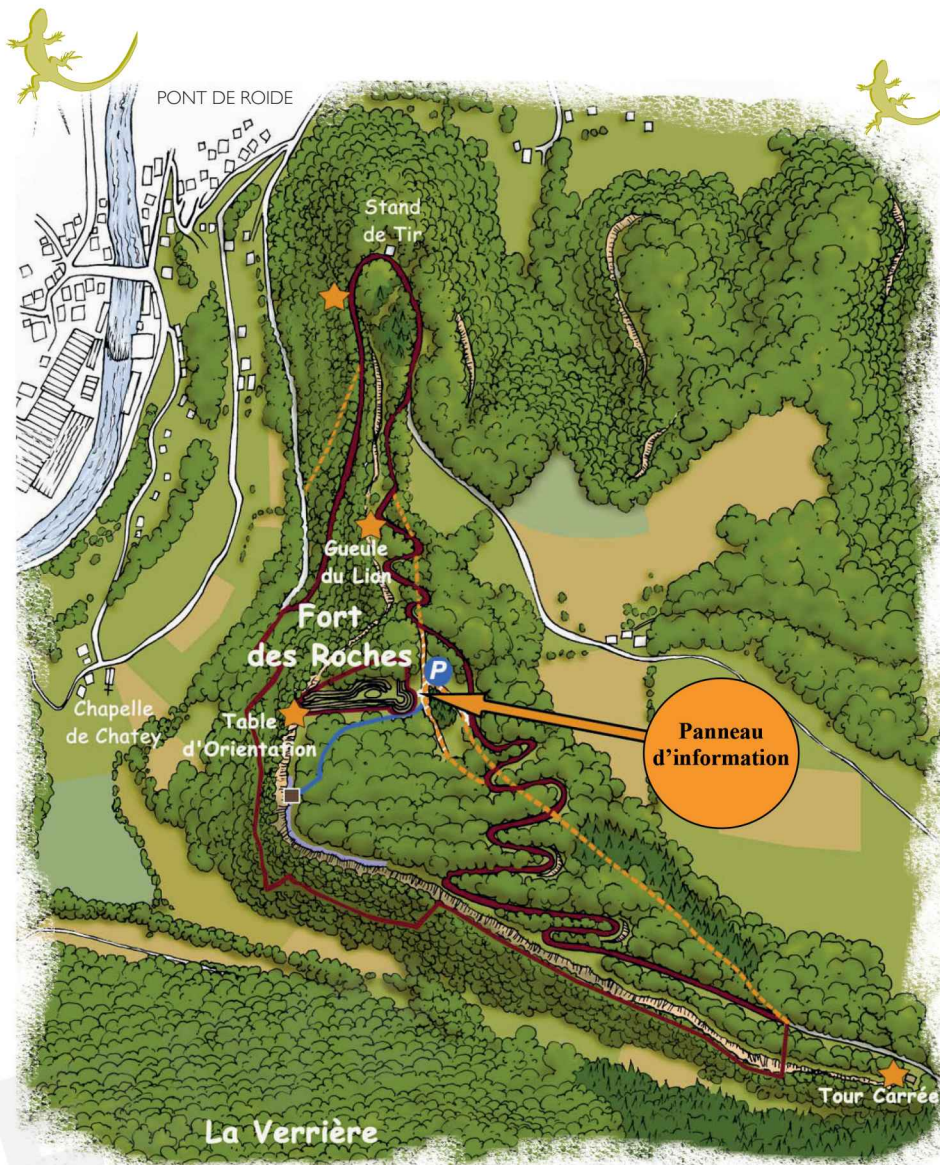
Corniches calcaires comportant 2 orientations directrices (ouest/nord-ouest et sud/sud-ouest) à l'origine de formations végétales originales en milieu ouvert comme les pelouses sèches. Une mosaïque d'habitats forestiers constitue la majeure partie de la RNR.

Faune et Flore :

Plus de 130 espèces animales et 330 espèces végétales ont été inventoriées jusqu'à présent sur le site dont certaines sont protégées au niveau national ou régional.

Activités humaines :

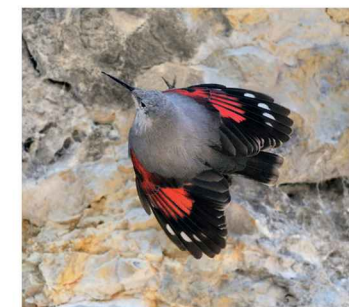
Site très fréquenté du fait de la présence du Fort des Roches, de son point de vue sur la vallée du Doubs et de sa proximité avec la ville. La pratique de l'escalade n'est autorisée que sur une partie des corniches (les voies sont décrites dans un topo-guide).



Ibérède des rochers



Ascalphe soufré



Tichodrome échelette



Hépatique noble

